

Hausse importante du nombre de congés de maladie prolongés au CISSS de l'Outaouais

PUBLIÉ LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017 À 17 H 38



Ottawa-
Gatineau

NATHALIE LOISELLE

présidente
APTS Outaouais

Le reportage de Laurie Trudel

EXCLUSIF - Des données obtenues par Radio-Canada montrent que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais est aux prises avec une augmentation importante du nombre d'employés en congé de maladie prolongé. En 5 ans, la proportion de travailleurs qui a bénéficié de l'assurance salaire a augmenté de près de 40 %.

Ces données excluent les cas d'accidents de travail, les congés sans solde, les congés parentaux et les retraits préventifs, mais comprennent notamment les cas d'épuisement professionnel et de dépression.

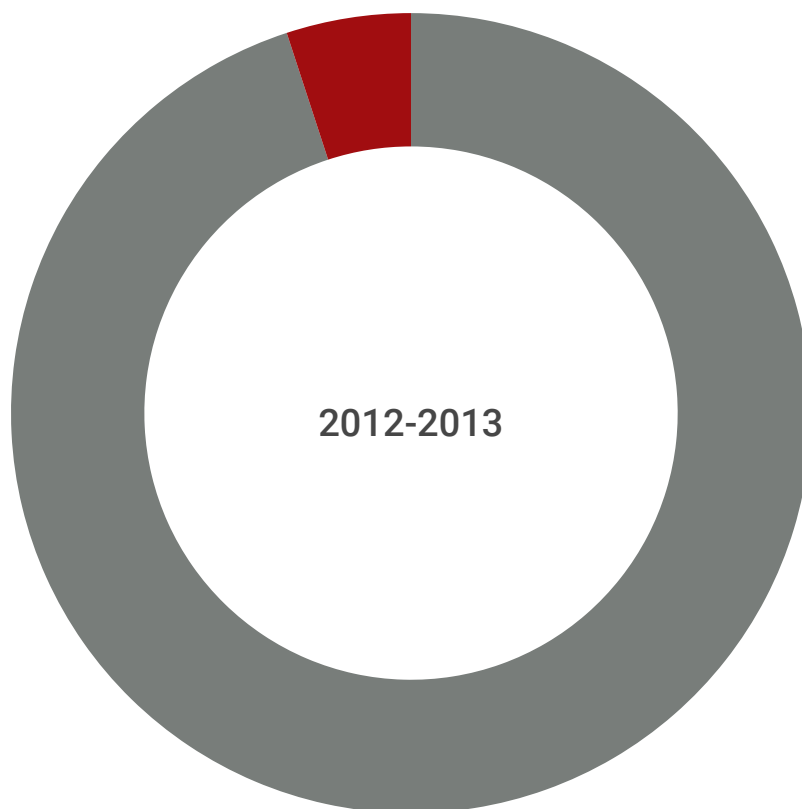
Ce sont plus de 700 employés au CISSS de l'Outaouais, toutes catégories d'emploi confondues, qui n'étaient pas au travail le 31 mars dernier, alors qu'il y a 5 ans ils étaient moins de 500.

Quelque 39 % des employés en congé prolongé au 31 mars 2017 souffraient de problèmes de santé mentale, un phénomène qui continue de prendre de l'ampleur.

Nombre d'effectifs en congé de maladie prolongé

2012-2013

2016-2017



● Effectifs ● Employés en congé de maladie



40 %

Hausse de la proportion du nombre d'employés en congé maladie prolongé au CISSS de l'Outaouais, en 5 ans.

Les employés malades ne sont pas toujours remplacés, une situation qui vient aggraver le problème de pénurie de main-d'oeuvre.

Plus de 150 postes sont vacants à travers les différents établissements du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

Les employés à l'horaire doivent souvent mettre les bouchées doubles, ce qui contribue à en rendre certains malades, selon la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) en Outaouais, Lyne Plante.

« C'est que le personnel qui est restant, lui aussi, il devient à bout de souffle », souligne Mme Plante. « C'est du temps supplémentaire obligatoire. Le fardeau de la tâche est beaucoup plus élevé. [...] Nous, ce qu'on veut, c'est donner des soins de qualité, des soins sécuritaires. »

D'autres syndicats, comme l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), soutiennent que la qualité des soins est compromise dans certains cas.

« Les gens continuent d'essayer de donner le plein service, mais ce n'est juste pas possible en ce moment avec le manque de ressources qu'on a », indique la vice-présidente de l'APTS, Marsha Préfontaine.

Cette situation inquiète également Jean-Charles Pichereau, le coordonnateur d'Action santé Outaouais, qui appelle le CISSS de l'Outaouais à s'attaquer à cette problématique.

« Il faut regarder ça de très près, parce qu'effectivement, aujourd'hui, on a un problème de personnel, demain on aura un problème de qualité. »

— *Jean-Charles Pichereau, coordonnateur, Action Santé Outaouais*

La directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CISSS de l'Outaouais, Johanne Robertson, explique que là où les employés ne peuvent être remplacés, il y a réorganisation du travail. Elle ajoute que l'imposition d'heures supplémentaires est un dernier recours.

« On ne demandera pas aux gens de faire la pleine charge de 10 personnes s'ils sont 8 », affirme-t-elle. « Là, avec l'organisation du travail, ils vont devoir répartir les tâches, faire autrement. »

Québec s'en mêle

L'enjeu de la hausse du nombre d'employés en congés de maladie prolongés n'est pas un phénomène spécifique à l'Outaouais.

C'est d'ailleurs pour cela que Québec a publié une nouvelle directive au mois d'août. D'ici décembre 2018, l'ensemble des établissements de santé de la province devront mettre en place un programme de soutien et de réintégration au travail en huit points.

Aucun porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux n'était disponible pour nous accorder une entrevue à ce sujet.

D'après les renseignements de la journaliste Laurie Trudel